



## **RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL CONCERNANT LA VENTE DU TELERESEAU DE PESEUX A ELLO COMMUNICATIONS SA**

---

(Du 22 mars 2021)

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La récente fusion dont est issue notre nouvelle commune rend nécessaire l'harmonisation de nombreuses pratiques et réglementations.

Le présent rapport traite de la vente du télé-réseau de Peseux, à la société ello communications SA, déjà propriétaire des réseaux de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin notamment, et dont la commune de Neuchâtel est actionnaire.

Le télé-réseau de Peseux est propriété de la Commune et appartient à son patrimoine administratif. La facturation aux habitant-es a été assumée par l'administration communale de Peseux jusqu'au 31 décembre 2020. L'exploitation du télé-réseau ainsi que la distribution des produits Sunrise/UPC (actionnaire majoritaire) sont actuellement gérés par ello communications SA, conformément au mandat de prestations passé par la commune de Peseux avec cette société dès son origine. Le télé-réseau comptait 1'803 clients actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et 1'637 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit une perte de plus de 9%, poursuivant une évolution à la baisse depuis 2011.

Des discussions ont été menées en 2020 par la commune de Peseux et le comité de pilotage (COPIL) en charge de la fusion afin d'évaluer l'avenir et la pérennité du télé-réseau desservant Peseux. La question de base consiste à savoir si les prestations proposées par le télé-réseau développé à Peseux et dont les équipements sont à présent propriété de la nouvelle



commune doivent être maintenues selon le statut actuel ou bien être déléguées totalement à une société tierce.

Sa vente est le scénario privilégié. La société ello communications SA a été identifiée comme étant le partenaire le plus adapté au contexte local par son implication actuelle dans la gestion et la maintenance du réseau. Qui plus est, la Ville de Neuchâtel est actionnaire de ladite société et bénéficie annuellement d'importantes dividendes.

Une offre d'achat a été sollicitée auprès d'ello communications SA. Par ailleurs, une expertise indépendante de l'évaluation de la valeur du télé-réseau a été mandatée en parallèle par la commune de Peseux en 2020 afin de s'assurer d'un prix équitable et juste.

À l'heure actuelle, le télé-réseau de Peseux dessert environ 1'500 ménages, soit moins de 50% de familles subséquentes. De plus, le marché des télécommunications est devenu très concurrentiel avec d'autres opérateurs qui proposent des services de même nature. Le marché des télécommunications étant libéralisé depuis 1998, chaque citoyen-ne dispose du libre choix de son opérateur. Cette compétition garantit une évolution qualitative des services et des infrastructures.

En tant qu'actionnaire d'ello communications SA (ex-Vidéo 2000 SA), la Ville de Neuchâtel (pré-fusion) a établi une stratégie privée-publique concernant les infrastructures de télécommunication sur son territoire. Neuchâtel, dans sa convention d'actionnaire, bénéficie d'un droit de veto sur les principales décisions stratégiques afin de garantir un service local, des prestations de qualité et la valorisation de l'emploi régional.

En plus du télé-réseau de l'ancienne Ville de Neuchâtel, ceux de Corcelles-Cormondrèche et Valangin appartiennent déjà à ello communications SA.

Le coût de l'abonnement au télé-réseau de Peseux se situe actuellement à la moitié environ des tarifs usuels pratiqués. Ce prix est rendu possible par une maintenance minimale et l'absence de développement. La diminution régulière d'abonnés apporte la preuve que le prix d'abonnement n'est pas le critère le plus déterminant dans le choix de l'opérateur par le client et impliquera obligatoirement une augmentation des tarifs dans le temps pour pouvoir répondre à l'évolution et aux investissements nécessaires de près de 7 millions de francs ces prochaines années.

Notre Conseil doit constater que ce télé-réseau ne comprend que quelque 1'600 clients, offre des prestations limitées en comparaison avec la concurrence et nécessite d'importants investissements dans un avenir

proche, qui rendront de toute manière impossible le maintien des tarifs actuels.

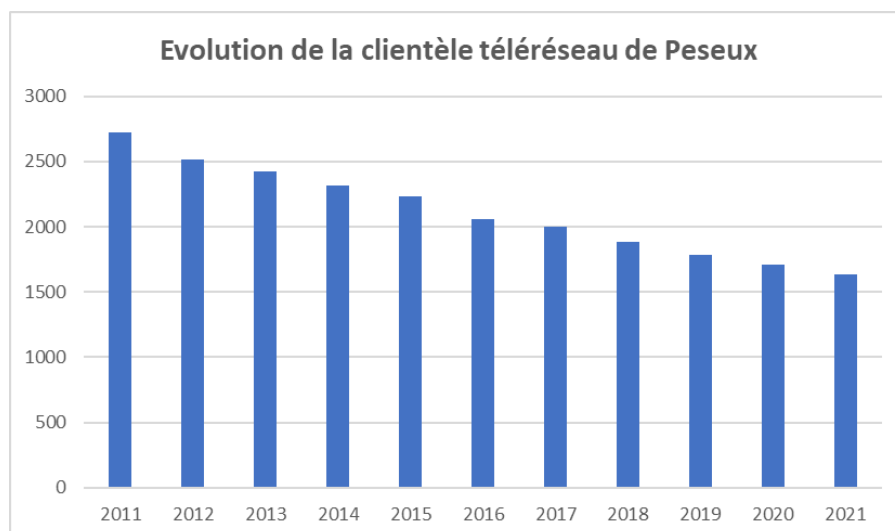
Par ailleurs, l'engagement de la Ville de Neuchâtel dans la société ello communications SA lui garantit, par son droit de véto, une forme de maîtrise sur le devenir du télé-réseau repris, ainsi que des dividendes.

Au vu de ce qui précède, démarcher d'autres sociétés qu'ello communications SA ne se révélerait guère pertinent pour la commune, et ce d'autant moins que l'offre transmise par ello communication SA est parfaitement dans la cible de l'estimation indépendante effectuée en 2020.

## 1.1. Bilan du télé-réseau de Peseux

### 1.1.1. Tarifs et clientèle

Le schéma ci-après illustre l'évolution de la clientèle.



Le raccordement de base du télé-réseau de Peseux est aujourd'hui facturé à 15.-/mois HT pour la télévision uniquement. Ce tarif historiquement bas pénalise l'évolution de l'infrastructure et ne peut plus être maintenu au vu de la diminution constante de la clientèle et des évolutions technologiques.

À futur, mais pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les prestations du raccordement de base seront étendues et améliorées avec une connexion Internet à 10Mb/s et une ligne de téléphonie fixe pour correspondre à l'offre de base de ello communications SA. Cette offre comprenant des prestations supérieures est facturée à 31.10/mois (HT et sans les droits d'auteurs). Elle correspond à l'offre la plus avantageuse du marché pour les trois services. Pour les client-es qui optent pour des prestations additionnelles offertes par Sunrise/UPC, soit 60% des client-es actuel-les du télé-réseau

de Peseux, ces prestations seront facturées au prix national standard de l'opérateur en une seule facture (y inclus le raccordement de base).

### **1.1.2. Finances**

Le compte de télé-réseau de Peseux présente le bilan financier suivant:

- investissements activés: CHF 399'087.-.
- état de la réserve du télé-réseau de Peseux: CHF 1'657'840.-.

Le bénéfice résultant consistera en la différence entre le prix de vente du télé-réseau et les investissements activés. Il sera passé aux comptes de résultats sur l'exercice 2021, tout comme la dissolution de la réserve du télé-réseau.

## **1.2. La position d'ello communications SA**

La société ello communications SA, anciennement Video 2000 SA, a été fondée en 1975 et a son siège sur la commune de Neuchâtel. En 2021, elle compte 48 collaborateurs et forme 3 apprentis. Ello communications SA est une société anonyme neuchâteloise dont le 60% du capital – actions est détenu par Sunrise/UPC et le solde de 40% par la commune de Neuchâtel (35,7%) et les communes suburbaines.

L'entreprise concentre toutes ses activités et moyens dans le domaine des télécommunications et du multimédia. Sur le plan économique, le chiffre d'affaires avoisine les 32 millions de francs et dégage un bénéfice avant déductions d'impôts et intérêts de 10 millions de francs. Ces performances permettent de verser un dividende à la commune de Neuchâtel d'environ 2,4 millions de francs par année. La zone de desserte des activités de ello communications SA s'étend au canton de Neuchâtel et Jura bernois, selon le schéma ci-contre, p.5.

L'objectif de ello communications SA est de maintenir son rôle d'opérateur régional novateur, responsable et proche de ses clients afin de leur offrir des prestations de qualité avec un rapport coûts/performances concurrentiel. Le partenariat avec Sunrise/UPC permet à nos concitoyennes de bénéficier de services multimédias et de télécommunications de premier ordre.

Ello communications SA est, depuis plus de 20 ans, le prestataire télé-réseau de Peseux pour l'exploitation, la maintenance et la diffusion des services auprès des habitant-es et entreprises.

Jusqu'au 31 décembre 2020, l'administration communale de Peseux a assuré pour l'essentiel la facturation des abonnements et la mise en service ou hors service des prises d'installations. Depuis 2021, ces prestations sont assumées par ello communications SA.

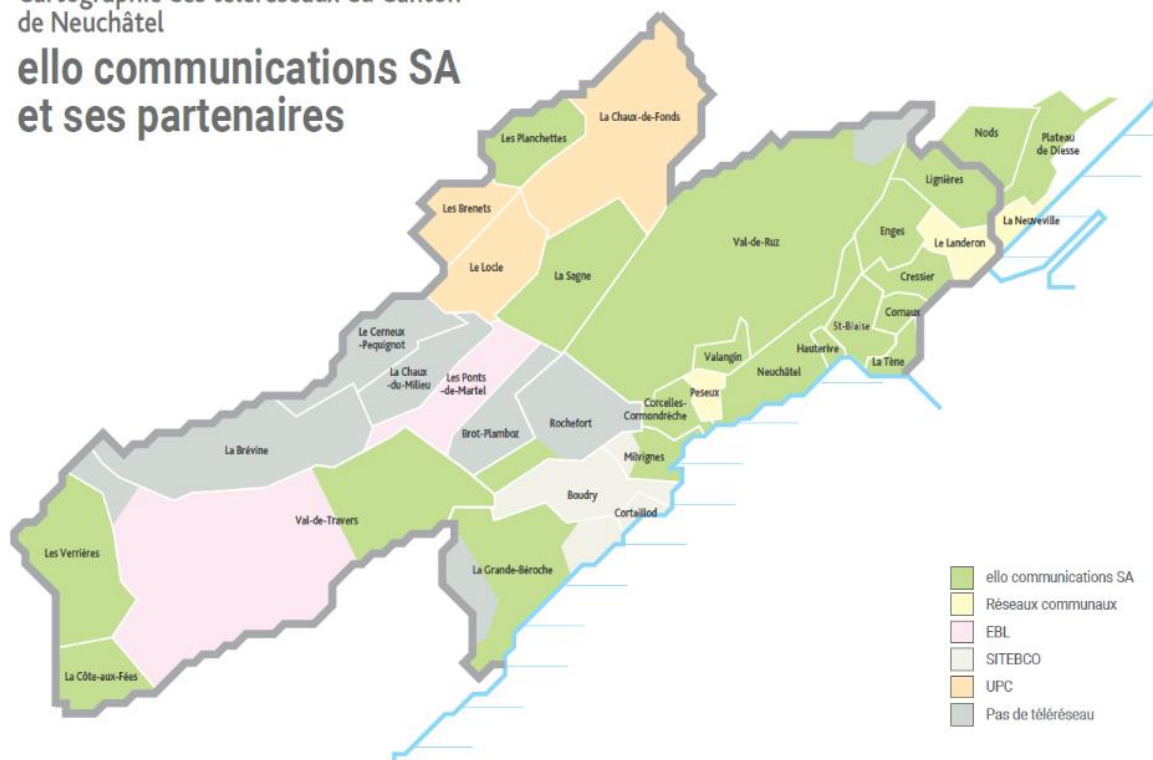
La passation des données et des responsabilités à ello communications SA s'inscrivent dans la logique de la fusion visant à unifier l'ensemble des prestations au sein de la commune.

Au vu de ce qui précède, la vente du télé-réseau de Peseux à ello communications SA est la stratégie la plus pertinente et assurera l'uniformité de ce service sur l'ensemble de la commune. Le prix d'achat proposé, correspondant à 725 francs par abonné au moment de la transaction fixée au 30 juin 2021, se situe d'une part, dans le cadre résultant de l'audit externe et, d'autre part, permettra d'augmenter les retombées financières au-travers des dividendes dont bénéficie la commune.

Le contrat de prestations entre la commune et ello communications SA sera actualisé en bonne et due forme.

Cartographie des télé-réseaux du Canton de Neuchâtel

## ello communications SA et ses partenaires



### **1.3. Offre ello communications SA**

La valeur d'un télésexeau est déterminée principalement par le nombre d'abonné-es, le tarif pratiqué et l'état technique des infrastructures et des équipements. Elle prend également en considération les investissements nécessaires afin de garantir la qualité de ses prestations à futur dans un secteur en pleine mutation et à forte concurrence. La diminution du nombre d'abonné-es pèse également sur la valeur intrinsèque du réseax.

Ello communications SA a déposé une offre se situant entre 1'090'000 francs et 1'160'000 francs pour le rachat du télésexeau de Peseux. La valeur définitive sera déterminée en fonction du nombre d'abonné-es actifs/-ves le jour de la transaction, prévue le 30 juin 2021, et estimé entre 1'500 et 1'600 clients.

Un audit externe et indépendant a été mandaté par Peseux en 2020. Celui-ci a situé la valeur du télésexeau entre 1'074'000 francs et 1'424'000 francs pour des conditions-cadre au 31.12.2019 (1'803 abonnés). L'offre de ello communications SA est dans la cible. Elle se base sur le nombre d'abonné-es en 2021 et sur la valeur de rendement.

#### **1.3.1.Aspects financiers**

Suite à cette transaction, la commune de Neuchâtel bénéficiera par ailleurs de la valeur de ce télésexeau au-travers des dividendes annuels distribués par ello communications SA à hauteur de 130'000 à 150'000 francs par an de plus qu'actuellement.

Les coûts annuels générés par les investissements, qui seront nécessaires à terme, seront assumés entièrement par ello communications SA.

#### **1.3.2.Exploitation et investissements**

L'exploitation et la gestion du réseax nécessitent des compétences qui n'existent plus au sein du personnel communal. Par conséquent, elles doivent être entièrement déléguées à l'externe.

Les investissements à moyen terme ont fait l'objet d'une étude détaillée en 2018. Ils se montent à quelque 6,7 millions de francs dans les quatre à huit prochaines années. Ces derniers occasionneront immanquablement une augmentation du prix du raccordement au télésexeau pour les client-es. Ello communications SA ne pourra cependant procéder à aucune adaptation de tarifs avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **2. Consultations**

La commission financière et la commission DDMIE seront consultées.

## **3. Impacts de la proposition**

### **3.1. Impact sur l'environnement**

La revente du télé-réseau de Peseux n'a pas d'impact environnemental.

### **3.2. Impact sur les finances**

Des retombées positives par l'amélioration des dividendes et l'absence d'investissement pour la commune sont attendues.

### **3.3. Impact sur le personnel communal**

Aucun impact sur le personnel communal, sachant que les collaborateur-trices affecté-es aux quelques tâches administratives assumées par Peseux (0,15 EPT) pour le télé-réseau ont été mutés dans d'autres services de la nouvelle commune. Le savoir-faire global est déjà confié à et assumé par ello communications SA.

## **4. Conclusion**

Par la cession du télé-réseau de Peseux à la société ello communications SA, des prestations uniformes pour le télé-réseau seront garanties sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune. La société ello communications SA est en effet déjà propriétaire de 90% des équipements de ce territoire.

Par ailleurs, l'engagement de la Ville de Neuchâtel dans la société ello communications SA lui garantit, par son droit de veto, une forme de maîtrise sur le devenir du télé-réseau repris, ainsi que des dividendes.

L'ensemble de la commune de Neuchâtel bénéficiera dès lors de l'apport dynamique d'un prestataire local réputé et, surtout, prêt à investir dans le télé-réseau pour retrouver la place qu'attendent nos concitoyen-nes et nos entreprises, sa clientèle.

Compte tenu de tous les paramètres déterminants, le Conseil communal estime que l'option proposée aujourd'hui est pleinement cohérente avec la politique poursuivie depuis des années par les anciennes communes

aujourd'hui fusionnées, et qu'elle est la plus avantageuse pour la nouvelle commune et ses citoyen-ne-s.

Nous vous prions dès lors, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, d'adopter le projet d'arrêté lié au présent rapport.

Neuchâtel, le 22 mars 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Violaine Blétry-de Montmollin

Daniel Veuve



## Projet

### **ARRETE**

### **CONCERNANT LA VENTE DU TELERESEAU DE L'ANCIENNE COMMUNE DE PESEUX A ELLO COMMUNICATIONS SA**

---

(Du xx 2021)

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC),

Sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier.-** Le Conseil communal est autorisé à vendre le téléseuil de l'ancienne commune de Peseux à la société ello communications SA, dont la Ville de Neuchâtel est actionnaire.

**Art. 2.-** Le montant de la vente s'élève à 725 francs par abonné-e au moment de la transaction fixée au 30 juin 2021, correspondant à une somme d'au minimum de 1'160'000 francs pour 1'600 abonnés-es.

**Art. 3.-** Tous les frais liés à cette vente sont à la charge de l'acquéreur.

**Art. 4.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.